

COMMUNE DE JONCHEREY

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2022

SALLE COMMUNALE

Personnes présentes :

Jacques ALEXANDRE	Martine BENJAMAA	Alexis BEUSCART
Francis BLANC	Dominique BOISSON	Priscillia COTTET
Guy RICHE	Sébastien THEVENEAU	Michèle BELOSSAT
Elisabeth TATTU	Lucie ROUGEOT	Régine COMANDINI
Brigitte GOSSART	Jacques SALVI	Michel STALDER

La séance est ouverte à 18 h 30

1) Élection d'une ou d'un secrétaire :

Mr STALDER est désigné secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2021 :

Approuvé à l'unanimité.

3) Vote du compte administratif – compte de gestion et affectation du résultat 2021 :

Le Maire présente le compte administratif (commune) et le compte de gestion (trésorerie) pour l'année 2021.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à 534 377,77 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement s'élève à - 287 920,96 €

Le solde d'exécution de l'exercice s'élève à 246 456,81 €

Le compte administratif et le compte de gestion sont à l'identique, le conseil valide ces deux documents (hors de la présence du Maire).

Le report sur le budget primitif 2022 s'effectuera de la façon suivante :

002 « excédent de fonctionnement » → 246 456,81 €

001 « déficit d'investissement » → 287 920,96 €

1068 « excédent fonctionnement capitalisé » → 287 920,96 €

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Accepté à l'unanimité.

4) Vote du budget primitif 2022 :

Le Maire donne lecture du budget et répond aux questions des élus sur celui-ci. Après débat le conseil valide à l'unanimité le budget primitif tel que présenté :

Fonctionnement : 1 165 733,81 €
Investissement : 885 295,77 €

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Vote à l'unanimité.

5) Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

Le décret n°2007-450 du 25 mars 2007 fixe la liste des pièces justificatives exigées par le comptable à l'appui des mandats de paiement émis pour le règlement des dépenses publiques. Il est demandé aux collectivités de préciser les dépenses à imputer au compte 6232 soit :

- Diverses prestations servies lors de cérémonies, repas des aînés, vœux, fleurs, gravures, médailles etc.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de valider les dépenses à imputer au compte 6232.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

6) Renouvellement de la convention des contrôles des aires de jeux et des agrès sportifs :

Le Maire présente au conseil une proposition du centre de gestion afin de renouveler la convention concernant les contrôles des agrès et des aires de jeux.

Le tarif est de 25 € par agrès de football, de handball, de basketball et de hockey et de 50 € par aire de jeux, terrain de tennis, terrain de volley et aire de fitness.

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler la convention avec le centre de gestion et d'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant au dossier.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

7) Reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) :

Le Maire rappelle au conseil que territoire d'énergie 90 perçoit la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) en lieu et place des communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants conformément à l'article L 5212-24 du CGCT, modifié par l'article 54 de la loi de finances 2021 du 29 décembre 2020.

TDE 90 a décidé de reverser aux communes situées dans son périmètre et dont la population est inférieure à 2 000 habitants, 33% du produit de la TCCFE collecté sur le territoire.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Vote à l'unanimité.

8) Diminution du temps de travail de Madame LITZLER Aurélie à compter du 1^{er} mai 2022 :

Madame LITZLER Aurélie a demandé à diminuer son temps de travail pour lui permettre de prendre un poste à 15/35^{ème} dans une autre collectivité à compter du 1^{er} mai 2022. Après en avoir délibéré, le conseil valide la diminution du temps de travail. Il passera à 20/35^{ème} au 1^{er} mai 2022.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

9) Motion relative à la hausse des coûts de l'énergie pour les communes :

Le Maire expose au conseil municipal la hausse des prix de l'énergie pour la collectivité. Le prix de l'électricité est multiplié par 2 et le gaz par 2,5 ce qui va engendrer une forte augmentation sur le budget des collectivités.

Le conseil demande la mise en place d'une « dotation énergie » pour les collectivités.

10) Motion de soutien au peuple ukrainien :

« Le conseil municipal dénonce l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes. Il affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien et les familles des victimes. Il soutient le droit à ce peuple à vivre dans un pays en paix et souverain. Il accompagnera les initiatives des associations des particuliers et des entreprises qui souhaiteront œuvrer en faveur des personnes touchées par cette guerre aux portes de l'Europe par des dons.

Il espère qu'une issue diplomatique à ce conflit pourra être trouvée afin que les souffrances infligées à ces femmes, ces hommes, ces familles au plus vite."

11) Divers :

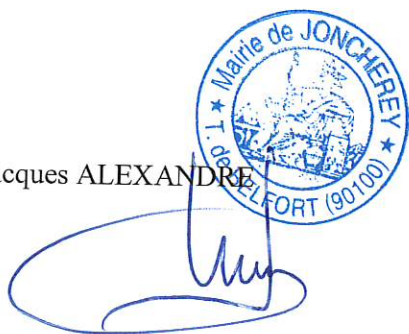
- ✓ Point sur le projet de la vélo route. Projection des plans et étude du dossier.

Fin de la séance à 21h00

Le Maire

Le secrétaire de séance

Jacques ALEXANDRE



Michel STALDER

